

26. Grain vendu sur échantillon

Détermination du taux d'impuretés

Les échantillons sont classés en suivant la procédure décrite pour le grain fourrager vendu sur échantillon dans les cas où la teneur en grains (BKN) cassés dépasse les tolérances s'appliquant au grain mélangé.

▲ **Important** : Lorsqu'un échantillon est classé comme grain vendu sur échantillon :

1. Remettez les impuretés dans l'échantillon nettoyé.
2. Commencez le nettoyage et la détermination du taux d'impuretés en suivant la procédure décrite dans la présente section.

Le taux d'impuretés est déterminé et déclaré au 0,1 % près pour tous les échantillons.

Procédure normale de nettoyage

1. À l'aide d'un diviseur de type Boerner, divisez l'échantillon non nettoyé pour obtenir une portion représentative.
 - Les échantillons officiels devraient peser au moins 1000 g.
 - Les échantillons non officiels devraient peser au moins 1000 g.
2. Passez l'échantillon au tamis à trous ronds n° 4,5 en utilisant une portion d'environ 250 g à la fois.

Composition des impuretés

Les impuretés contiennent

- les matières qui passent au tamis à trous ronds n° 4,5;
- les matières extraites par nettoyage spécial pour améliorer le grade.

Règles d'arrondissement

Les règles d'arrondissement sont énoncées à l'annexe 3 du *Règlement sur les grains du Canada*. Lorsque des résultats d'inspection sont exprimés numériquement, ils devraient l'être avec la même précision décimale que la tolérance applicable figurant dans les tableaux de détermination des grades primaires et des grades d'exportation.

Nettoyage pour améliorer le grade

Si le grade d'un échantillon peut être amélioré en le nettoyant davantage, nettoyez-le et ajoutez les matières supplémentaires aux impuretés. Le nettoyage pour améliorer le grade peut être fait à n'importe quel moment après que l'évaluation de la propreté a été faite.

1. Après que l'évaluation de la propreté a été faite, à l'aide d'un tamis manuel à sarrasin n° 6 ou n° 5, procédez à l'extraction des grosses graines. Les grosses graines sont extraites si leur poids total dépasse 3,0 % de l'échantillon nettoyé en poids.
2. Inscrivez les résultats du nettoyage supplémentaire et les impuretés sur les documents d'inspection.

Tableaux de détermination des grades primaires et des grades d'exportation

Grain vendu sur échantillon, matières étrangères

Facteur de classement	Grain vendu sur échantillon	Si les caract. du grain vendu sur échantillon ne sont pas satisfaites, classez
Ergot %	0,33	Grain vendu sur échantillon - Ergot
Excrétions %	0,03	Échantillon (avec composants inscrits)
Lin %	5	Échantillon (avec composants inscrits)
Fusariés %	4	Échantillon (avec composants inscrits)
Épis de blé %	10	Échantillon (avec composants inscrits)
Jointures et paille %	4	Échantillon (avec composants inscrits)
Grosses graines de mauvaises herbes %	3	Échantillon (avec composants inscrits si non extractibles par tamis autorisés)
Total % Grosses matières	10	Échantillon (avec composants inscrits)
Sclérotiniose %	0,25	Grain vendu sur échantillon - Sclérotiniose
Boulettes de terre molles %	0,33	Grain vendu sur échantillon - Boulettes de terre
Pierres %	0,1	2,5 % ou moins : Grain vendu sur échantillon - Pierres. Plus de 2,5 % : Mélangé, Grain vendu sur échantillon - Récupérés
Folle avoine %	49	Avoine fourragère mélangée
Total % Grosses matières et folle avoine	50	Échantillon (avec composants inscrits)

Les autres grains tels que les pois, le maïs, le sarrasin cultivé, etc., sont compris dans la tolérance des grosses graines de mauvaises herbes.

Les échantillons contenant plus de 3,0 % en poids de ces graines sont classés « Échantillon », et les composants sont inscrits.

Les boulettes de terre molles sont comprises dans le total des grosses graines

Grain vendu sur échantillon, dommages

Facteur de classement	Grain vendu sur échantillon	Si les caract. du grain vendu sur échantillon ne sont pas satisfaites, classez
Cassés %	50	Échantillon - Cassés (classe sur demande)
Brûlés %	2	Grain vendu sur échantillon - Brûlés
Échauffés %	5	Grain vendu sur échantillon - Échauffés